



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 23 juin 2025

L'édition 2025 du salon du Bourget rythmée par la signature de plusieurs accords de coopération internationale en matière de défense

- **Le salon international de l'aéronautique et de l'espace a permis de conforter des projets industriels d'envergure avec la signature de plusieurs accords internationaux dans le domaine, des avions de transport, des missiles ou encore des radars.**
- **Le 18 juin 2025, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu et le ministre de la défense du Royaume de Suède, Pål Jonson, ont signé une feuille de route visant à renforcer la coopération des deux pays, en matière d'armement.**
- **Le 16 juin, une lettre d'intention a été signée entre la France et l'Espagne, destinée à assurer la production d'avions A400M ATLAS jusqu'à fin 2028. La France et la Bulgarie ont lancé un projet d'acquisition conjointe des radars THALES en signant un arrangement de coopération cadre et Thales a signé un contrat en vue de fournir à l'Albanie un radar Ground Master 400 alpha dans le cadre de la modernisation des capacités de surveillance aérienne du pays.**
- **Le 19 juin, une réunion formelle s'est tenue sur le lancement du programme Rafale Marine pour l'Inde et une lettre d'intention a par ailleurs été signée avec le Brésil ; elle vise à renforcer la coopération dans le domaine des équipements de défense, notamment de l'aéronautique et à l'étendre à de nouveaux secteurs tels que l'armement terrestre.**

La feuille de route signée entre la France et la Suède le 18 juin 2025 concerne la surveillance aérienne, la trame missile anti-char, le missile Meteor, la défense aérienne moyenne (missile Aster) et courte portée, ou encore les perspectives offertes par le programme suédois de nouvelle génération de bâtiment de surface. L'innovation ainsi que la sécurité des approvisionnements en munitions et explosifs sont aussi des enjeux intégrés à cet accord. Elle donne déjà des résultats concrets avec la signature d'un contrat concernant l'acquisition de missiles Akeron MP de MBDA par la Suède ainsi que d'une lettre d'intention concernant le système GlobalEye de Saab, en vue de la notification d'un marché par la France.

La lettre d'intention signée le 16 juin 2025 entre la France, l'Espagne, l'industrie et l'OCCAR définit les modalités de pérennisation de la chaîne de production A400M et de la décision de l'Espagne d'anticiper la livraison de trois avions en 2028 (passant le parc d'avions espagnols à 20 en 2028 sur les 27 prévus au total avant fin 2030) et de quatre avions pour la France sur 2028-2029, contribuant ainsi à l'atteinte de cet objectif. Le programme A400M représente plus de 10.000 emplois directs en Europe, dont 2.400 en France répartis dans plus de 80 entreprises de toutes tailles. Cette prolongation vise également à favoriser la réussite de la vente de l'avion à l'export.

L'arrangement de coopération cadre signé le 16 juin 2025 entre la France et la Bulgarie, en cohérence avec les orientations à l'échelle de l'UE, lance le projet d'acquisition conjointe de radars THALES, à l'instar des acquisitions conjointes menées par la Direction générale de l'armement (DGA) et d'ores et déjà mises en place autour des capacités de défense anti-aérienne Mistral et d'artillerie CAESAR. Les acquisitions de radars seront menées par la DGA pour le partenaire bulgare auprès de la société Thales Land & Air Systems (Thales LAS).

La réunion étatique de lancement du programme Rafale Marine Inde tenue le 19 juin, avec les représentants de la DGA, de la Marine nationale, du ministère de la défense indien, et de l'Indian Navy, a permis de confirmer les principes d'organisation et les prochains jalons majeurs de ce programme qui vise à équiper la Marine indienne de 26 avions de combat Rafale, conformément à l'accord intergouvernemental signé le 28 avril dernier à New Delhi.

La lettre d'intention signée le 19 juin par la DGA et le Secrétaire des Produits de Défense brésilien au nom de leurs ministres s'inscrit dans la continuité du nouveau plan d'action du partenariat stratégique signé par les deux présidents de la République en mars 2024. Elle vise à renforcer la coopération dans le domaine des équipements de défense, notamment de l'aéronautique et à l'étendre à de nouveaux secteurs tels que l'armement terrestre.

Contacts médias :

Service de presse de la Direction générale de l'armement
dga.presse.fct@def.gouv.fr
09 88 67 29 25

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33